

Manche

Éducation. Le programme Devoirs Faits étendu au premier degré Expérimentation à Montebourg

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | samedi 7 juillet 2018

394 mots | -



Montebourg, parmi les premiers en France. - Crédit Corinne GALLIER

POUR DE NOMBREUSES raisons, les devoirs à la maison, ce n'est pas toujours facile... Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint 2017, pour réaliser les leurs, le ministère de l'Éducation Nationale propose aux collégiens, dans leur établissement, un temps d'étude accompagnée et gratuit. Objectif : permettre aux élèves volontaires de bénéficier d'un accompagnement « afin qu'ils puissent rentrer chez eux devoirs faits, de façon à favoriser une forme de sérénité familiale sur ces sujets et réduire les inégalités qui peuvent exister entre les familles ». À titre expérimental, ce programme va être étendu à une école élémentaire : l'école Lefiliâtre de Montebourg.

Première dans l'Académie

« C'est une première dans la Manche, dans l'Académie, et nous sommes probablement parmi les premiers en France », a souligné hier matin Jean Lhuissier (lire aussi *La Presse de la Manche* du vendredi 6 juillet), responsable de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, lors de la signature d'une convention entre les différents partenaires. « Ce qui est innovant ici, c'est de conduire cette opération au niveau du primaire, et ce qui est intéressant, c'est de signer avec l'association des PEP (Pupilles de l'enseignement public), qui intervient par la mise à disposition de personnels salariés. » Créée en 1916 pour venir en aide aux orphelins de la première guerre, cette association, comme le rappelle Françoise Fossey, sa présidente départementale, « est un mouvement d'éducation populaire dont les actions sont complémentaires de l'école et qui organise notamment des séjours d'été éducatifs, des classes découvertes, etc. » Signataire également de la convention, Jean-Louis Valentin, président de la communauté d'agglomération du Cotentin, déclare : « Ce dispositif Devoirs Faits me paraît tout à fait essentiel dans la recherche de l'égalité des chances. Tout ce qui remet l'école, l'instruction publique et la capacité à aider les élèves les plus fragiles au cœur de la société est une bonne chose. »

À l'école élémentaire de Montebourg, l'opération sera lancée dès la prochaine rentrée. Une aide aux devoirs sera proposée les lundis, mardis et jeudis de 16 h 15 à 17 h 30, avec deux intervenants différents. « Cette expérimentation permettra de coordonner davantage cet accompagnement entre l'école élémentaire Lefiliâtre et le collège Tiphaigne de la Roche de Montebourg », est-il précisé.

Corinne GALLIER